



COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE
POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ



COMMUNIQUE DE PRESSE - 29 mars 2021

Enjeux éthiques soulevés par la vaccination contre la Covid-19

La levée des contraintes pour les personnes vaccinées résidant en EHPAD, la vaccination des professionnels de santé et l'éventualité de l'instauration d'un « pass sanitaire » sont, un an après le début de la pandémie due au SARS-Cov-2, au cœur des débats. Tous ces sujets soulèvent des interrogations éthiques que le CCNE a souhaité aborder avec la Conférence nationale des espaces de réflexion éthique régionaux (CNERER), dont l'une des missions est de relayer les observations des espaces de réflexion éthique régionaux (ERER), au plus près du terrain. Ce travail est l'amorce d'une réflexion conjointe sur les enjeux éthiques des politiques de santé publique que les deux institutions ont le projet de mener dans les prochains mois.

(1) L'accès à la vaccination, à l'échelle mondiale, offre une mesure efficace et l'espoir de contrôler la pandémie. Une réussite incontestable de la vaccination concerne les personnes âgées vivant en EHPAD ou dans des établissements médico-sociaux. Ces résidents ont pu bénéficier des premières campagnes, ce qui a conduit à une baisse drastique des formes graves de la maladie et à la diminution des décès dus à la Covid-19. Ces constats ont conduit les autorités à recommander un assouplissement des restrictions sociales dans ces établissements.

Mais ces succès s'accompagnent d'interrogations concernant les résidents non vaccinés. Plutôt que d'imposer une approche normative générale, le CCNE et la CNERER appuient l'idée que toute décision doit être préparée et discutée en fonction de l'environnement épidémique et des souhaits des résidents eux-mêmes, ainsi que de leurs proches. Considérant qu'il s'agit d'une éthique de responsabilité, la mobilisation des conseils de vie sociale, instances de dialogue au sein des établissements médico-sociaux, pour exposer ce que l'on sait et nommer les incertitudes est un enjeu essentiel. Les responsables des EHPAD pourraient ainsi, dans un souci de bienveillance et de liberté, prendre localement les mesures d'assouplissement les plus adaptées.

(2) Les vaccins contre la Covid-19 ont un effet majeur sur la diminution du risque de survenue de formes sévères et graves dans les populations à risque. De récentes données obtenues en population générale suggèrent que certains vaccins ont également un rôle pour diminuer la transmissibilité du virus, y compris chez les plus jeunes. En France, malheureusement, on constate un trop faible niveau de vaccination chez les personnels de santé et du secteur médico-social (avec des niveaux d'adhésion différents selon les professions à l'égard de la vaccination). Cette situation conduit à l'observation de plusieurs événements d'infections nosocomiales à l'intérieur d'établissements de santé ou accueillant des personnes fragilisées en raison de leur âge ou de leur handicap. Maintenant que la question de la limitation de la transmission virale *via* la vaccination semble tranchée pour certains vaccins, se pose la question de l'obligation, pour ces personnels, d'être vaccinés pour protéger les personnes dont ils ont la charge. Le CCNE et la CNERER rappellent qu'il s'agit d'un enjeu éthique et déontologique fondamental : ne pas nuire à autrui. Ce principe, à travers un choix vaccinal libre, devrait apporter à chaque soignant la sérénité nécessaire à la poursuite d'un travail essentiel et remarquable.

(3) Enfin, le CCNE et la CNERER abordent, en tant qu'amorce préalable à un travail plus approfondi, les enjeux éthiques du débat récent sur le « pass sanitaire » où sont discutés les effets que laisse entrevoir la vaccination sur la possibilité de pouvoir goûter à nouveau les plaisirs de la fréquentation des lieux sociaux, culturels, conviviaux et de voyager à l'étranger. Toutefois, même si l'application d'un « pass sanitaire » pourrait être justifiée pour des raisons sanitaires, économiques, sociales, culturelles, elle nécessitera de définir, de façon très rigoureuse, le cadre éthique dans lequel ce dispositif sera déployé.

La réflexion éthique du CCNE sur les enjeux à moyen terme de la pandémie va se poursuivre dans les mois qui viennent.